

Désinstallation d'un logiciel pair-à-pair

En tant que titulaire d'un accès à internet, vous pouvez recevoir un avertissement de l'Hadopi pour mise à disposition sur internet d'une œuvre via un réseau pair-à-pair, si celle-ci est protégée par un droit d'auteur.

Le système pair-à-pair (« peer to peer » en anglais, ou P2P en abrégé) permet à plusieurs ordinateurs de communiquer entre eux via un réseau en y partageant des objets tels que par exemple des fichiers. L'utilisation d'un tel système se fait à l'aide d'un logiciel spécifique (exemple : BitTorrent, uTorrent, eMule, Vuze, Shareaza, etc.), qui permet le partage de fichiers.

En fonction de sa configuration ce type de logiciel peut mettre à disposition automatiquement des fichiers téléchargés.

Si vous n'utilisez le logiciel de partage qu'à des fins de téléchargement ou de mise à disposition d'œuvres protégées par le droit d'auteur, nous vous conseillons de le désinstaller.

La procédure de désinstallation d'un logiciel dépend du système d'exploitation installé sur votre ordinateur, et de la version de celui-ci. Les systèmes d'exploitation les plus couramment installés sur les ordinateurs personnels sont Windows, Mac OS X et Linux.

Désinstallation sous Windows

1^{er} étape : vous devez déterminer la version de Windows sous laquelle fonctionne votre ordinateur

- Ouvrez le menu Démarrer
- Dans le champ de « Rechercher les programmes et les fichiers » du menu, saisissez « winver » (pour « Windows Version »), puis validez par la touche « Entrée » sur votre clavier
- Une fenêtre « A propos de Windows » apparaît sur votre écran. Elle vous indique la version de votre système d'exploitation
- Fermez cette fenêtre en cliquant sur OK

2^e étape : En fonction de la version de Windows choisissez la procédure appropriée parmi les propositions ci-après

- Windows XP/2000 : Poste de travail - panneau de configuration - ajout/suppression de programmes - sélection du programme à supprimer, puis cliquez sur modifier/supprimer et le cas échéant confirmez la suppression et suivez les instructions pour continuer la désinstallation

- Windows 7 : menu Démarrer - panneau de configuration - programmes et fonctionnalités - clic droit sur le nom du programme à désinstaller, puis cliquez sur « Désinstaller » et confirmez

- Windows 8 : dans le champ « Recherche », taper « programmes » - paramètres - ajouter ou supprimer des programmes - sélectionner le programme à désinstaller, puis cliquer sur « Désinstaller » et suivre les instructions

- Windows 10 : dans le menu « Démarrer », sélectionnez « paramètres » - système - applications et fonctionnalités - sélectionner le programme à désinstaller, puis cliquez sur « Désinstaller » et suivez les instructions

Si votre version de Windows ne s'y trouve pas, veuillez consulter l'aide fournie avec votre système d'exploitation.



Désinstallation d'un logiciel pair-à-pair

Désinstallation sous Mac

Si aucun désinstalleur n'a été fourni avec le logiciel, la procédure à suivre est la suivante :

1^e étape : ouvrez le dossier « Applications » et recherchez le programme à désinstaller

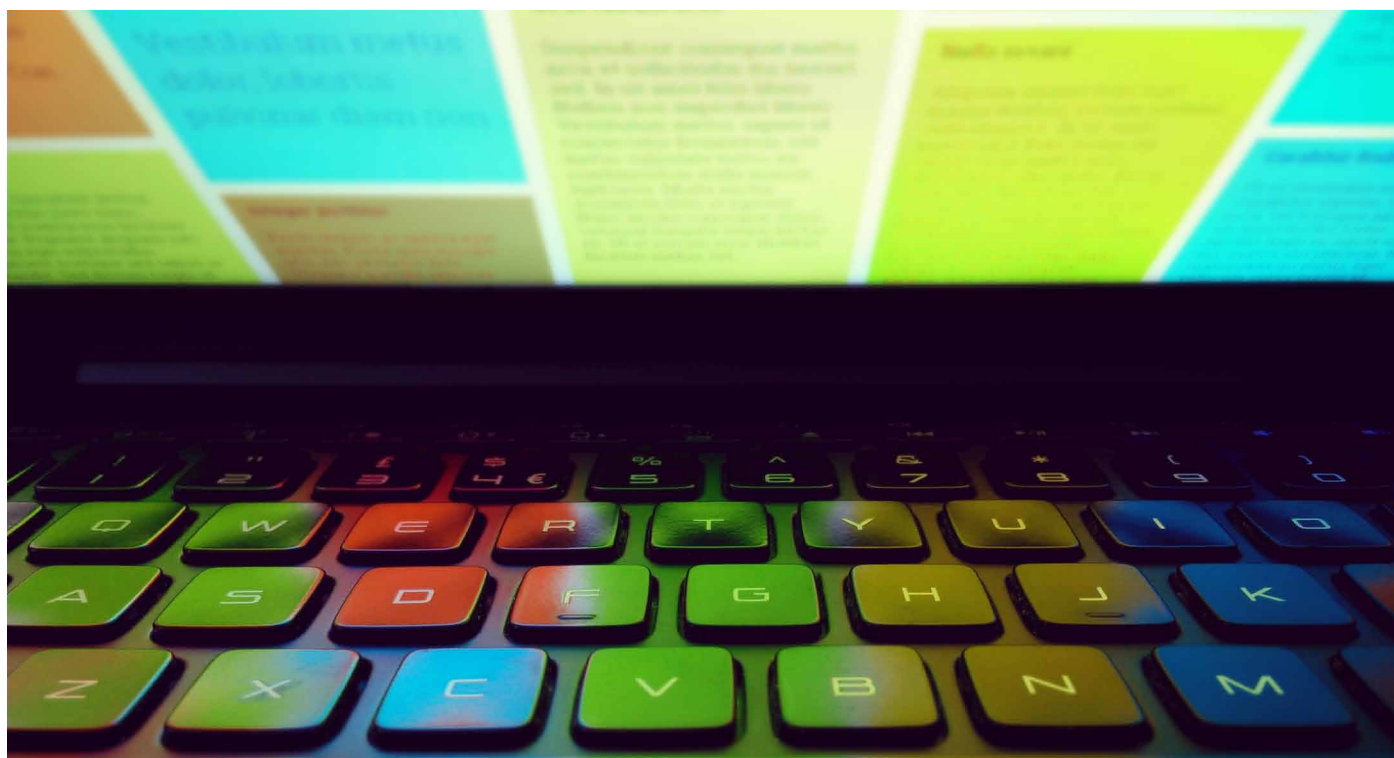
2^e étape : glissez l'icône du logiciel jusqu'à la Corbeille

3^e étape : videz la Corbeille pour supprimer les fichiers de manière définitive (clic droit sur la Corbeille, sélectionnez « vider la corbeille » puis validez)

Si vous rencontrez des difficultés à mettre en œuvre les procédures décrites ci-dessus, ou si les explications vous paraissent insuffisantes, nous vous invitons à rechercher des compléments d'information sur internet.

Désinstallation sous Linux

Les modalités d'installation et de désinstallation sur Linux dépendent de la distribution Linux que vous utilisez. Utilisez le package manager correspondant.



Pour en savoir plus :

www.hadopi.fr

www.offrelégale.fr

source photo : @sage_solar - flickr.com

Hadopi
Haute Autorité pour la diffusion des œuvres
et la protection des droits sur internet

